



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:.

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.

How to prepare and submit it?

The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)

COVER PAGE

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	VM
Project title:	ECHE - Mobilité dans le secteur de la maintenance des véhicules et des matériels pour BTS et personnels du lycée
Coordinator contact:	BERSU Mathieu, Lycée Val Moré

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	LYCEE DES METIERS de la Maintenance des matériels et des véhicules VAL MORE	Lycée Val Moré	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE.....	3
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	11
2.1 General organisation and management	11
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy.....	13
2.3 Communication and visibility	15
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	16
3.1 ECHE fundamental principles	16
3.2 Mobility activities	18
3.3 Cooperation projects.....	21
4. DECLARATIONS.....	21
ANNEXES.....	23

HEI PROFILE

General profile (n/a for Topic 1)

Number of students	
<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).</i>	
Short cycle	43
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	0
2 nd Cycle (e.g. Master):	0
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0
Number of staff	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	12
Administrative staff:	4
Number of degree courses	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	2
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	0
2 nd Cycle (e.g. Master):	0
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
Note:	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	0
Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0

International degree students	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)	
Academic staff	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)	
Cooperation, consortia and networks in education and research	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0

Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)
--

<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	0

Staff working for Erasmus+ programme activities	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	0

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT

Participation in Erasmus+

Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.

Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:

- Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:
 - Mobility project for higher education students and staff
 - Student mobility for studies
 - Student mobility for traineeships
 - Staff mobility for teaching
 - Staff mobility for training
 - Blended intensive programmes
- Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:
 - Partnerships for Cooperation
 - Partnerships for Excellence – European Universities
 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees
 - Partnerships for Innovation
 - Alliances for Innovation
- Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.
- Jean Monnet Actions

Strategy, objectives and impact

What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.

What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.

Note: The objectives should be clear, measureable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 *If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.*

Participation in Erasmus+

Le lycée Val Moré souhaite s'inscrire dans la stratégie d'ERASMUS + et celle de notre institution.

Nous souhaitons engager l'établissement dans un cadre européen de qualité selon les critères de la Charte ECHE et inscrire le programme ERASMUS+ dans la stratégie de modernisation et d'internationalisation de l'établissement

Les valeurs et les enjeux de l'inclusion, du développement durable, du développement des usages du numérique et surtout de l'éducation à la citoyenneté sont des principes défendus par la démarche Erasmus et rejoignent les objectifs fixés par le Ministère de l'Education français.

Le nouveau projet académique de l'Académie de Reims lancé en novembre 2022 vise 4 ambitions qui correspondent à la démarche nationale et européenne :

- Faire vivre une école émancipatrice portée par une exigence humaniste, en défendant ses valeurs, en mobilisant les savoirs pour s'affranchir des déterminismes sociaux et géographiques, en garantissant les conditions de la persévérance pour tous.
- Encourager l'excellence tout au long de la scolarité et des apprentissages, en profitant des 4 parcours Education nationale : parcours avenir, parcours citoyen, parcours culturel, artistique et linguistique, parcours de santé
- Engager la communauté éducative dans un partage des enjeux de l'urgence climatique en développant l'éco-responsabilité
- Valoriser les progrès et les compétences de chacun, personnels et élèves, dans une culture du développement professionnel, en faisant vivre un collectif qui coopère, collabore, échange, et en libérant les initiatives des équipes.

Le projet d'établissement du lycée en cours de validation en 2022-2023, après une période d'auto-évaluation du lycée qui a mis en avant des besoins clairs, a retenu ses propres objectifs qui s'inscrivent dans la même mouvance :

Quelques objectifs cités ici :

- Donner du sens aux apprentissages
- Prioriser collectivement l'acquisition des compétences en maîtrise de la langue, à l'oral, à l'écrit, en français et en anglais.
- Obtenir la Charte ECHE pour proposer des mobilités aux étudiants
- Assurer l'acquisition des compétences numériques
- Impliquer les élèves pour susciter prises de responsabilités et d'initiatives
- Encourager les progrès des élèves, les valoriser
- Partager et agir ensemble sur des objectifs communs
- Développer l'ouverture internationale, l'ouverture culturelle, la pratique sportive, le développement durable
- Développer des liens avec associations, organismes, institutions et entreprises en faveur des élèves

Jusqu'ici le lycée n'a connu aucun projet ERASMUS. La Charte ECHE sera le 1^{er} pas dans le Programme Erasmus+, c'est pour cette raison que le lycée Val Moré a souhaité inscrire cette 1^{ère} candidature dans le cadre sécurisant du futur consortium de mobilité dans l'enseignement supérieur proposé par la DAREIC du rectorat de Reims. De plus, l'équipe projet est convaincue que si les « grands » du lycée (les étudiants de BTS) montrent l'exemple d'une mobilité dans leur parcours, cela permettra de développer l'ambition chez les élèves de 1^{ère} et de Terminale. D'autres projets Erasmus pourront alors voir le jour.

En matière d'ouverture internationale, le lycée a une histoire et des expériences mais a bien compris qu'il faut aller plus loin. Le lycée a déjà permis depuis les années 2000 des mobilités, des expériences de correspondance, des séjours de cohésion et d'études. En effet, et pour exemples, un étudiant a séjourné en Chine, un autre en Angleterre, un troisième en Allemagne, dans le cadre de leurs stages ; En 2015, 2 étudiants ont séjourné 2 semaines en Roumanie et ont travaillé à la réorganisation d'un système d'irrigation. L'association des BTS permet chaque année un voyage d'études en lien avec le machinisme agricole et le matériel de construction et de manutention à l'étranger ou en outre-mer (La Réunion, La Martinique, La Guadeloupe, l'Allemagne, les Açores, ..). La semaine des langues est marquée par un petit-déjeuner anglais et une exposition des travaux des élèves au CDI. Une

correspondance en anglais et en français s'est installée entre élèves américains (Lycée Douglas Freeman à Henrico en Virginie) et français du lycée.

2 enseignants référents de l'ouverture internationale, l'un enseignant en maintenance, l'autre enseignante d'anglais, sont mobilisés depuis plusieurs années pour développer les actions internationales et impulsent les projets au sein de leur équipe.

La Charte ECHE puis l'adhésion au consortium permettra la mobilité d'étudiants et de personnels de l'établissement. Le lycée veut en premier temps s'inscrire dans l'action KA1 uniquement.

Nos intentions concernent à la fois nos étudiants de BTS uniquement sortants et pour la réalisation de leur stage en entreprise et les personnels de l'établissement, qu'ils soient des enseignants en BTS ou des cycles inférieurs et les personnels de vie scolaire ou administratifs.

Pour les étudiants bénéficiaires, le séjour ne pourra pas concerner l'immersion dans un centre de formation équivalent à notre lycée car cette organisation de formation ne semble pas avoir d'équivalent dans les autres pays européens, mais uniquement des séjours en entreprises.

Les étudiants pourront effectuer leur stage en entreprise habituellement réalisé dans une entreprise française dans une entreprise européenne. La durée réglementaire du stage est de deux mois. Il ne sera peut-être pas possible d'effectuer un séjour de deux mois, mais d'un mois à l'étranger. Cette période d'un mois sera complétée par des temps virtuels numériques consacrées à la préparation du séjour et au retour pour compléter les échanges et les apprentissages et évaluer l'expérience, ou selon le projet de l'étudiant un complément d'un mois en entreprise française.

Pour les personnels bénéficiant d'une mobilité, l'objectif est de développer les compétences linguistiques, d'offrir une ouverture sur des pratiques différentes ou proches permettant la mutualisation en matière de management, de pratiques pédagogiques, et d'ouverture sur les problématiques du développement durable, du numérique et de l'inclusion.

L'impact escompté grâce à ces deux types de mobilités et de publics cibles est bien de créer une dynamique d'ouverture dans l'établissement, de développer le sentiment d'appartenance européenne, de développer des compétences professionnelles et personnelles et de partager des valeurs.

Strategy, objectives and impact

Stratégie

La stratégie Erasmus + de l'établissement s'échelonnerait comme suit :

1 – Dans un premier temps, sans attendre les résultats de l'obtention de la Charte ECHE, l'ensemble de l'équipe des personnels (enseignants, administratifs, vie scolaire, autres personnels) sera informé de la démarche Erasmus + et une équipe plus large de personnels est sur le point d'être mobilisée. Le conseil pédagogique et le conseil d'administration seront aussi consultés et impliqués. Le projet d'établissement en cours de réécriture contient des objectifs dans le domaine de l'ouverture internationale.

2 - Dès la rentrée 2023, et durant l'année 2024, une information sera réalisée auprès des étudiants déjà recrutés (1ère année). Une première mobilité de certains étudiants sera proposée et organisée pour qu'ils réalisent leur stage en entreprise à l'étranger.

3 – Accompagné par la DAREIC qui reste en lien permanent avec le chef d'établissement et les référents de l'action internationale, le lycée s'engagera dans le consortium envisagé au niveau académique.

4 – Avant la rentrée 2023, l'offre de mobilité pour effectuer les stages en entreprises à l'étranger sera annoncée clairement sur notre site et dans Parcousup pour que les candidats soient informés avant leur sélection.

5 - Dès 2023, nous souhaitons informer toute l'équipe des personnels des possibilités de mobilité pour eux afin de bénéficier de formations linguistiques et/ ou professionnelles. Le but est que cette mobilité adressée aux personnels se réalise dès 2023, et les années suivantes.

6 – Dès 2023, le lycée continuera de saisir toutes les occasions de mettre en valeur l'apprentissage des langues et en particulier de l'anglais, par la semaine des langues, et via tout autre dispositif proposé par la DAREIC, EDUSCOL ou par des projets valorisants à l'initiative des enseignants du lycée. Il est envisagé dès 2024 de demander à accueillir au sein du lycée un assistant de langue étranger. Nous souhaitons aussi développer avec des entreprises partenaires l'immersion de nos étudiants lors de formations de leurs clients en anglais. L'objectif est de donner du sens à l'apprentissage de l'anglais sous des approches multiples et permanentes.

7 – Jusqu'en 2027, l'objectif est que chaque année plusieurs étudiants et plusieurs personnels bénéficient d'une mobilité. Chaque année à partir des premières mobilités, il nous paraîtra important que chaque mobilité fasse l'objet d'un retour d'expérience auprès des étudiants et même des lycéens pour que les témoignages concrets entendus suscitent l'intérêt puis l'engagement en temps utiles. Il en sera de même concernant les personnels ayant bénéficié d'une mobilité.

La communication numérique via le site du lycée qui donnera une plus grande place aux démarches Erasmus proposées et vécues sera soignée et mise en avant dans une rubrique dédiée. Non seulement les procédures pour s'engager dans une mobilité y seront décrites mais les témoignages y seront diffusés sous la forme la plus attrayante possible. L'utilisation d'une adresse de réseaux sociaux propre au lycée est envisagée ; cela sera un vecteur moderne et impactant pour promouvoir l'ouverture internationale.

L'inclusion fait déjà au lycée l'objet d'une grande attention. Le lycée veillera à ce que toutes les candidatures soient encouragées et accompagnées, surtout dans les cas où un handicap concerne des étudiants (dys, mobilité physique). Ces handicaps ne doivent pas empêcher des candidats de postuler, par "auto-censure", pour des raisons pratiques et d'autonomie.. Si un accompagnement physique est nécessaire, nous l'envisagerons. Une communication préalable et continue avec le lieu d'accueil à ce sujet sera donc nécessaire pour garantir de bonnes conditions de séjour et de réalisation des apprentissages.

De la même manière, l'accès à la mobilité doit être ouvert à tous les étudiants sans discrimination. Les raisons personnelles financières du candidat ne peuvent être un obstacle. La subvention octroyée par la mobilité doit permettre de réaliser dans de bonnes conditions le séjour et les étudiants doivent le savoir.

L'accès à la mobilité doit être ouvert de la même manière aux étudiants en formation initiale qu'aux apprentis intégrés dans notre lycée, aux filles comme aux garçons.

Autre aspect de la stratégie : le choix de nos partenaires se fera en fonction de nos formations de technicien de maintenance en matériels agricoles et travaux publics. Dans certains pays, ces spécialités sont acquises dans les entreprises en formation interne, et non dans des établissements scolaires. Mais nous espérons trouver des centres de formation et donc nous diriger vers des pays européens, tels que l'Irlande, des pays scandinaves ou bien d'Europe de l'Est, qui auraient un équivalent de centre de formation. Quant aux entreprises partenaires, les marques sont implantées dans tous les pays. Cela nous ouvre un champ de possibles très vaste. Tout pays partenaire sera le bienvenu dans la mesure où il y aura de toute façon un enrichissement personnel (culturel et linguistique) et professionnel (découverte d'autres pratiques).

Durée de la mobilité : la durée de 2 mois minimum en présentiel ne sera peut-être pas possible pour tous les étudiants. La modalité hybride, présentiel/virtuel pourra être envisagée. Un mois sur place et des contacts en ligne avant et après sera pour certains la bonne formule.

Les objectifs :

Les objectifs pour le groupe cible étudiants sont nombreux : favoriser la mobilité européenne étudiante, favoriser leur employabilité, valider le stage par le rapport évalué à l'examen, développer des compétences linguistiques et sociales, développer l'attractivité du BTS et atteindre le niveau d'exigence requis, continuer à favoriser la poursuite d'études en L3 soit en France (ce que nous faisons déjà par alternance), soit dans un pays partenaire, obtenir l'Europass Mobilité.

Pour le groupe des personnels, les objectifs sont les suivants : découvrir le monde de l'entreprise dans un autre pays, enrichir les enseignements de cas réels issus des situations professionnelles observées, échanger des pratiques pédagogiques entre pairs, développer les compétences linguistiques et sociales, développer un carnet d'adresses pour développer des partenariats futurs.

De manière plus synthétique :

1 - Développer une dynamique au sein de l'établissement sur les enjeux de l'ouverture internationale en mettant en place un processus clair décrivant les objectifs et les modalités des mobilités proposées.

2 - Attirer plus d'étudiants vers la mobilité

- a) pour développer leurs compétences linguistiques
- b) pour développer leurs compétences professionnelles
- c) pour leur ouvrir des perspectives d'évolution professionnelle nouvelles
- d) pour rassurer sur la mobilité et choisir de l'expérimenter.

3 – Développer les compétences linguistiques et professionnelles des personnels

4 - Développer un réseau international de partenaires mobilisable par les personnels

5 – Permettre aux personnels et aux étudiants de découvrir différentes approches en matière d'inclusion, d'engagements citoyens, de développement durable, d'utilisation du numérique.

Les impacts escomptés :

Créer une dynamique dans l'établissement au sujet de la mobilité et de l'apprentissage des langues.

Créer une plus grande motivation en classe de langue et donner ainsi du sens à l'apprentissage de l'anglais dès la 2^{de} professionnelle et pour les étudiants en BTS.

Constater que la participation en classe d'anglais est plus motivée et que les résultats sont en progrès.

Conforter l'image et l'expertise de notre lycée qui détient le label Lycée des Métiers.

Montrer aux entreprises françaises déjà partenaires que le lycée est prêt à s'engager dans des formations en anglais.

Conforter les acteurs de l'inclusion du lycée déjà engagés dans les dispositifs favorisant l'inclusion de nos élèves et pouvant s'inspirer des expériences européennes.

Faire évoluer les pratiques d'enseignement vers des outils innovants mettant en contact les partenaires européens et les étudiants, faire évoluer les supports d'enseignement en utilisant les documents de nos partenaires ainsi plus ancrées encore dans un contexte professionnel.

Accroître l'employabilité des étudiants

Donner envie aux lycéens de s'engager dans les formations des BTS du lycée

Développer et conforter l'attractivité du lycée

Indicators

Indicateurs

Mobilités réalisées

- Taux d'étudiants intéressés par la mobilité
- Taux d'étudiants réalisant effectivement la mobilité
- Taux de personnels réalisant effectivement une mobilité

Dans le domaine de l'apprentissage de l'anglais :

- Indicateurs obtenus par les tests OLS avant et après les mobilités (niveaux A1, A2, B1..)
- Indicateurs de participation en classe (grille d'observation et d'évaluation à construire par les enseignants)
- Indicateurs liés aux notes obtenues en anglais avant et après la mobilité (grille d'évaluation à construire par les enseignants)
- Indicateurs liés à la compréhension des documents professionnels en anglais (grille d'évaluation à construire par les enseignants de langue et de maintenance)

- Indicateurs liés aux résultats de étudiants aux épreuves d'anglais du BTS.

Dans le domaine professionnel et de poursuite de formation

- Taux d'employabilité des étudiants ayant bénéficié d'une mobilité
- Nombre d'étudiants recrutés dans une entreprise étrangère ou dans une entreprise française ayant une activité internationale
- Taux de poursuite post-BTS
- Taux de demande d'entrées en BTS
- Taux de décrochage BTS

Du point de vue de la dynamique au sein de l'équipe des personnels

- Nombre de personnels s'investissant en équipe dans des projets d'ouverture internationale
- Nombre de personnels réalisant une mobilité et valorisés d'un point de vue institutionnel (I-prof)
- Nombre croissant de partenaires européens : entreprises, étudiants, correspondants.
- Nombre de témoignages exprimés au retour et partagés au sein de l'établissement

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management (n/a for Topic 1)

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

La mobilité internationale et européenne est un axe fort du projet d'établissement qu'il est indispensable de développer en interne.

Le lycée est labellisé « lycée des métiers » et, dans ce cadre, se doit donc de respecter un cahier des charges rigoureux comprenant un volet ouverture européenne. Cette dynamique a nécessité la mobilisation d'un groupe de pilotage des actions d'ouverture européenne et internationale. Les membres sont le chef d'établissement, le DDFPT, le Gestionnaire, la secrétaire de direction, 2 enseignants de LVE et 3 enseignants de disciplines professionnelles. Les missions de chacun sont clairement définies dans leurs champs respectifs de compétences administratifs, financiers et pédagogiques. L'équipe de direction est en charge des décisions administratives et financières, en lien avec les directives académiques des corps d'inspection. Elle valide les actions et projets initiés par l'équipe pédagogique. Dans un établissement de petite ampleur, le groupe de pilotage a développé très naturellement le travail en équipe et la communication y est aisée, qu'elle soit formelle ou informelle.

Les labels du CFA AR et du GRETA obtenus par le lycée prouvent l'expertise organisationnelle de l'établissement. En matière d'organisation des mobilités des étudiants et des personnels, le lycée saura en équipe traiter leur préparation, leur reconnaissance, leur diffusion et leur évaluation. Cette démarche dans ces différents aspects nécessite une exigence de rigueur et des critères de qualité respectés.

La charte ECHE permettra au lycée de mettre en place des mobilités élèves et personnels. Le projet de mobilité s'insèrera dans le consortium académique piloté par la DAREIC. Le lycée Val Moré s'inspirera donc des bonnes pratiques en matière de gestion des membres du consortium et du pilote.

De manière concrète, la gestion du suivi des mobilités sera prise en charge par un groupe de pilotage comprenant l'enseignant référent de l'étudiant et un membre de l'administration. Le chef

d'établissement avec le gestionnaire aura en responsabilité le suivi financier en lien avec le référent financier du consortium prévu.

L'accompagnement **avant, pendant et après** la mobilité nous paraît être un élément prépondérant pour sa réussite.

Avant le séjour : Au moment de préparer la mobilité, l'accompagnement administratif nous semble nécessaire, voire indispensable. Il s'agit là d'un appui à l'éducation à l'autonomie qui fait parfois défaut à de jeunes adultes peu habitués ou frileux devant des procédures administratives faisant appel à une certaine persévérance et à un sens de l'organisation personnelle. Pour cela un référent par étudiant devra être désigné.

Il s'agira d'élaborer le livret de stage accessible numériquement où les compétences travaillées dans le cadre d'un stage sont clairement identifiées. Le référent s'assurera de sa compréhension par le bénéficiaire de la mobilité.

L'europass mobilité sera présenté au bénéficiaire afin qu'il prenne en note, toutes ses activités qui pourront être valorisées. Le bénéficiaire sera encouragé à tenir un journal personnel, à prendre des photos, à filmer.

Il sera demandé à l'entreprise européenne d'accueil de fournir un document présentant toutes les conditions d'accueil sur place : logement, restauration, déplacement, assurance, descriptif des services et normes de sécurité de l'entreprise, équipement de protection individuelle requis.

Si l'équipement n'est pas prévu et fourni par l'entreprise d'accueil, le lycée s'engage à équiper le bénéficiaire de la mobilité.

Durant le séjour : le lien nous semble devoir être maintenu avec le lycée. Des contacts réguliers avec ce référent seront nécessaires. Il s'agit d'assurer un suivi pour évaluer et préserver la motivation de l'étudiant, l'encourager, le valoriser. Les aspects budgétaires, les conditions de vie et d'apprentissage seront interrogés régulièrement. Le lien pourra être maintenu par tout moyen numérique visio, messagerie ou appels réguliers. Une visio avec la classe de l'étudiant pourra aussi constituer un bon témoignage en direct pouvant entretenir ce lien et la motivation, et donner à voir aux autres la réalité de cette mobilité, sa possibilité incitative.

Le livret de stage, géré numériquement, sera accessible par le référent du lycée, l'étudiant en mobilité et le référent d'accueil en entreprise européenne. Les compétences travaillées seront évaluées et validées régulièrement et progressivement par des rendez-vous visio ou téléphoniques.

Après le séjour : Le livret de stage où sont citées les compétences travaillées sera validé définitivement par le référent en accord avec le référent d'accueil. Les mémoires de ces expériences notées, filmées, photographiées seront rassemblées. Une séance retour proposée aux étudiants et aux personnels sera organisée pour partager le vécu.

De manière concrète, la gestion du suivi des mobilités sera prise en charge par un groupe de pilotage comprenant l'enseignant référent de l'étudiant et un membre de l'administration. Le chef d'établissement avec le gestionnaire aura en responsabilité le suivi financier en lien avec le référent financier du consortium prévu.

La communication tiendra une place prépondérante pour inciter les étudiants et les personnels à s'engager en mobilité et pour valoriser les projets concrets effectivement réalisés. Sur le site et dans l'établissement, chaque étudiant et personnel devront pouvoir trouver clairement les informations nécessaires à la démarche ERASMUS+. Mais, surtout, la communication entre les référents accompagnateurs devra être organisée avec rigueur et des outils de suivi (numériques) seront mis en place et partagés, dans les domaines budgétaire, administratif, formatif, évaluatif, relationnel. Une réunion régulière de ce groupe de pilotage sera mise en place car la communication numérique ne peut suffire à tout envisager et régler. Par ailleurs, le référent du bénéficiaire de la mobilité sera en contact avec le référent du lieu d'accueil.

Concernant la mobilité des personnels, la préparation et la réalisation de la mobilité seront également accompagnées par le groupe de pilotage. Pour chaque bénéficiaire de mobilité, un membre de l'équipe de direction et un collègue de l'équipe d'enseignants seront les référents principaux.

Page du site lycée : ERASMUS +

https://sitetab3.ac-reims.fr/lp-val-more/-wp-erasmus/?doing_wp_cron=1674387666.1280689239501953125000

Page du site lycée : Ouverture internationale – qui évoque toutes les expériences vécues ces dernières années en matière d'ouverture internationale hors ou dans le lycée.

<https://sitetab3.ac-reims.fr/lp-val-more/-wp/-ouverture-internationale/>

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1)

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Le groupe de pilotage des mobilités évaluera régulièrement la qualité des réalisations des mobilités, de leur accompagnement et le respect ou la validité de la stratégie globale des actions ERASMUS +.

Les 4 domaines évalués concerneront la préparation (incluant la diffusion des informations préalables) de chaque mobilité, sa reconnaissance, son évaluation, et le partage des expériences de mobilités.

Pour cela, une grille d'évaluation sera partagée reprenant à la fois les objectifs choisis et les principes d'organisation retenus. Une fois par an, les indicateurs seront interrogés et portés à la connaissance du Conseil d'administration.

Chaque bénéficiaire de mobilité recevra de manière automatique un questionnaire « de satisfaction » à renseigner en ligne et généré par la plateforme de suivi des projets « Beneficiary Modul ». Les réponses pourront être collectées et exploitées pour analyse.

Pour collecter une partie de ces données, chaque référent de bénéficiaire de mobilité aura confié au groupe de pilotage son bilan, sa grille d'analyse et d'évaluation (à construire). Le bénéficiaire aura également à répondre à un questionnaire. Les résultats ou les appréciations du suivi professionnel et linguistique du bénéficiaire seront également intégrés.

Concernant la qualité attendue à respecter. Les critères retenus sont ceux de la Charte ECHE.

Concernant le suivi : un vadémécum sera créé pour que chaque référent ait la même démarche, la même procédure par étapes pour suivre tous les étudiants. Ce sera l'outil de référence pour tous. Les enseignants de maintenance évalueront la partie stage, l'enseignante d'anglais se chargera de l'évaluation préalable et finale en anglais

Concernant le planning : le DDFPT, directeur délégué aux formations professionnelles du lycée sera chargé du planning de stages établi bien avant le début de l'année scolaire qui indiquera les périodes possibles de stages et de séjours.

Concernant le contrôle : la plate-forme Beneficiary Modul permettra de centraliser toutes les données du projet et du séjour – rapport, grilles, budget,

Les étudiants bénéficiaires de la mobilité dans le cadre cette mobilité ne participeront qu'à des séjours permettant de réaliser leur stage de formation.

Concernant les stagiaires de la filière BTS MCM, l'évaluation du stage prévue dans le référentiel est certificative. P 107 du référentiel et grille d'évaluation sur le site du lycée.

Concernant les stagiaires de la filière BTS TSMA, l'évaluation du stage prévue dans le référentiel est formative. Page 115 du référentiel et objectifs du stage p 124-126 sur le site.

Les résultats escomptés des activités de mobilité (étudiants et personnels), et les moyens techniques et humains d'en évaluer la qualité :

Un document porté au préalable à la connaissance de chaque bénéficiaire répertoriera tous les aspects évoqués ci-dessous et servira de support de recueil des appréciations et évaluations.

Les étudiants :

- La réalisation effective du stage dans toute sa durée. Le référent et le groupe de

pilotage évalueront si tous les séjours sont allés jusqu'à leur terme et en analyseront les causes en cas d'interruption.

- La réalisation de toutes les tâches prévues par le référentiel des stages des formations BTS. Les grilles des tâches présentées dans le référentiel des deux BTS sera utilisée comme support. Un taux de réalisation sera établi pour chaque mobilité. Une analyse des tâches non réalisées sera rédigée par le référent avec l'étudiant, en lien avec le référent d'accueil : impossibilité de réaliser la tâche, questions matérielles, difficultés de compréhension, refus.

Le taux de réussite à l'examen du BTS et de validation du stage à l'étranger des bénéficiaires de la mobilité sera distingué dans les résultats de l'établissement.

- Les progrès en matière linguistique. L'enseignant de langue du lycée pourra utiliser au retour les tests OLS. Ces tests seront mis en comparaison des résultats préalables au séjour. Les progrès seront valorisés dans un document. L'enseignant d'anglais aura également un entretien avec le bénéficiaire de la mobilité pour identifier avec lui la nature des difficultés rencontrées (vocabulaire technique différent ou inconnu, niveau de langue insuffisant en compréhension, en expression, timidité.)
- L'intérêt porté au développement durable dans le contexte du stage. Le bénéficiaire de la mobilité sera averti avant le séjour qu'il lui est demandé d'observer les pratiques de l'entreprise dans ce domaine : sort des déchets, consommation d'énergie, déplacements, pratiques en restauration.
- L'intérêt porté à l'inclusion dans l'entreprise. De la même façon, il sera demandé aux bénéficiaires d'observer et de rendre compte dans son témoignage des mesures favorisant l'intégration dans l'entreprise des personnels souffrant d'un handicap, l'accessibilité, l'aménagement du travail.
- Le niveau d'autonomie du bénéficiaire durant son séjour, pour la vie courante, ses déplacements, et au sein de l'entreprise et les relations interpersonnelles.
- La curiosité du bénéficiaire et son ouverture d'esprit concernant son environnement de vie et de travail. De par le témoignage et son journal de bord, le référent pourra témoigner de ces aspects. Le référent du lieu d'accueil sera sollicité pour y donner son appréciation à mi-stage et en fin de stage
- La capacité à rendre compte à son retour au lycée de son expérience. Il sera évalué la capacité à produire effectivement un compte -rendu soit sous la forme d'une séance au lycée soit par la confection d'un powerpoint ou les deux.
- La gestion du projet et de l'accompagnement. Il sera demandé par le référent d'évaluer conjointement les aspects à ce sujet : suivi des dépenses, fréquences et modalités de communication.

Les personnels

- La réalisation effective du séjour jusqu'à son terme. Si ce n'est pas le cas, une analyse sera consignée avec le bénéficiaire pour connaître les causes
- La progression linguistique sera également testée par OLS. Suivi par l'enseignante d'anglais ERAI.
- L'intérêt porté au développement durable dans le contexte du centre de formation de séjour Le bénéficiaire de la mobilité sera averti avant le séjour qu'il lui est demandé d'observer les pratiques du centre de formation dans ce domaine : sort des déchets, consommation d'énergie, déplacements, pratiques en restauration.
- L'intérêt porté à l'inclusion dans le centre de formation. De la même façon, il sera demandé aux bénéficiaires d'observer et de rendre compte dans son témoignage des mesures favorisant l'intégration dans le centre de formation des personnels et des usagers souffrant d'un handicap, l'accessibilité, l'aménagement du travail, les aménagements et outils pédagogiques.
- La place du numérique dans la formation. Il sera demandé au bénéficiaire d'observer particulièrement la place du numérique dans l'enseignement, le management ou l'organisation du travail des différents centres de formation de séjour. Un témoignage sera organisé au retour au sein du lycée pour faire part tout particulièrement des pratiques innovantes pouvant nous inspirer.

- Concernant les enseignants, il sera demandé d'observer toutes les pratiques pédagogiques différentes ou innovantes. Lors d'un témoignage organisé l'enseignant signalera ce qu'il compte adapter dans sa pratique depuis lors. Concernant des personnels séjournant dans des centres de formation observant les domaines du management ou de l'administration, il en sera de même. La connaissance des systèmes administratifs, éducatifs ou de formation sera aussi un point d'observation demandé et apprécié.

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.

Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.

Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.

La communication sera la mission de l'équipe de direction et des référents action d'ouverture internationale qui veilleront tout particulièrement à la visibilité régulière des engagements et des réalisations en matière de mobilité. Le principal support sera numérique, site et messagerie mais concernera tous les événements particuliers de la vie du lycée.

Dès l'obtention de la Charte ECHE, un panneau visible dès l'entrée du lycée sera installé valorisant l'obtention de la charte et l'entrée dans l'expérience ERASMUS +. La correspondance du lycée où figurent les labels déjà obtenus par le lycée contiendra aussi un logo ERASMUS +.

Toutes les actions seront valorisées sur le site de l'établissement ou sur les réseaux sociaux

Des documents et des vidéos mettant en valeur les futures expériences Erasmus + seront mis en ligne et présentées systématiquement lors des journées Portes Ouvertes et dans les Forums auxquels le lycée participera.

Dans le cadre de la semaine des langues, ou indépendamment, des Erasmusday seront proposés.

La presse locale télévisuelle et journalistique sera sollicitée au moins une fois par an pour évoquer l'ensemble des mobilités réalisées.

Les entreprises et les centres de formation qui auront accueillis des bénéficiaires de la mobilité recevront un lien numérique où se trouvent les traces de leur coopération.

Le site de l'établissement compte déjà une page spécifique ERASMUS + avec les documents suivants disponibles en powerpoint, en video, en pdf :

Présentation des formations du lycée des Métiers Val Moré en anglais

Vidéo de présentation des formations du lycée de Métiers Val Moré en anglais

Val Moré School Formations – YouTube

Val Moré Highlight of training – YouTube

Référentiels par formation BTS, en anglais et en français

Référentiels des objectifs et des critères d'évaluation pour les périodes de stage (extraits des référentiels – en anglais et en français.

*

Cette rubrique devra être développée et organisée afin qu'elle puisse répondre aux questions et intérêts des différentes catégories de visiteurs du site : le grand public devra pouvoir découvrir ce qui est possible et ce qui est fait, et les candidats à la mobilité toutes les explications et documents relatifs à la mobilité, les personnels et membres de la communauté éducative devront pouvoir y trouver tous les témoignages des bénéficiaires. Ce site sera géré par le référent numérique en lien avec la Direction et les référents d'action d'ouverture internationale.

https://sitetab3.ac-reims.fr/lp-val-more/-wp-/?doing_wp_cron=1673446422.6295680999755859375000

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

L'inclusion a toujours été une priorité de l'établissement qui a mis en place depuis de nombreuses années des dispositifs favorisant la scolarité des élèves dyslexiques ou autres. Les dispositifs d'accompagnement des élèves sont nombreux (suivi régulier en équipe, aménagements pédagogiques décidés et communiqués aux enseignants, matériels d'adaptation confiés (souris scan, ordinateurs avec reconnaissance vocale, sièges ergonomiques, livres aux caractères adaptés), information et concertation avec les tuteurs en entreprise. Pour les examens, des mesures d'adaptation sont proposées et décidées afin de prendre en compte les difficultés propres des élèves. Pour évaluer les étudiants en mobilité Erasmus, nous suivrons les mêmes principes.

La procédure de sélection des candidatures aux mobilités (étudiants et personnels) permettra de respecter les principes de non discrimination, transparence et inclusion.

Aucune candidature ne sera écartée par principe. Nous porterons une attention particulière aux candidats de milieu rural peu habitués à la mobilité, aux plus défavorisés financièrement, à l'égalité d'accès des filles et des garçons. Les résultats de l'année en cours (1^{ère} année) ne sont pas non plus discriminatoires en langue comme dans les autres disciplines de formation.

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

La formation en BTS équivaut à 120 ECTS. A ce jour les référentiels des deux BTS proposés dans l'établissement n'ont pas de reconnaissance ou d'équivalent au niveau européen.

Pour information, les BTS MMCM et TSMA sont des diplômes d'état de niveau 5 (niveau européen), d'une durée de 2 ans. Les ECTS ont pour objectif de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre des programmes ERASMUS. Le crédit ECTS est proportionnel au volume de travail à fournir par l'étudiant et permet de mesurer le niveau d'études atteint.

Les candidats seront informés que leur diplôme équivaut à 120 crédits, qu'un semestre équivaut à 30 ECTS. Leur stage représente 8 semaines en fin de première année, soit une équivalence de 10 ECTS. A titre indicatif, 1 ECTS représente 25 à heures de travail.

Sur le site internet du lycée le catalogue de cours (référentiel et volume horaire des différentes matières) est disponible et consultable par les étudiants intéressés pour les deux filières MMCM et TSMA. La partie stage concernée y est indiquée. Le site présente tous les documents en anglais et en français.

Après validation des corps d'inspection des filières concernées, le lycée est prêt à respecter la procédure de délivrance des ECTS concernant la partie stage en entreprise évaluée.

Le système des ECTS que nous mettrons en place sera une reconnaissance des résultats obtenus durant le stage : découverte de l'entreprise, tâches professionnelles, relations fournisseurs/ clients, communication orale et écrite. Nous envisageons d'utiliser l'EUROPASS pour valoriser les compétences acquises.

Les enseignants des disciplines et le groupe de pilotage s'appuieront sur les grilles des tâches prévues en stage en BTS TSMA et MMCM, disponibles dans les référentiels sur le site. Ces documents s'intitulent « Crédits ECTS équivalant aux tâches professionnelles réalisées en entreprises ». Ces dispositifs de reconnaissance seront présentés sur le site du lycée. Pour chaque activité, l'équivalence ECTS est d'ores et déjà indiquée.

Le référent de l'entreprise d'accueil recevra ces grilles au préalable et se positionnera pour prévoir les activités professionnelles qui peuvent être effectivement réalisées.

Enfin, pour les bénéficiaires de la mobilité en TSMA ou MMCM, nous souhaitons mettre en valeur le stage dans la partie Projet de l'examen.

A l'issue de la mobilité, à la demande des bénéficiaires l'équivalence ECTS sera établie en proportion des tâches réalisées.

Cette expérience pourra donner lieu à l'attribution d'un supplément de diplôme pour valoriser toutes les compétences extracurriculaires acquises par le bénéficiaire (capacité à travailler en équipe, participation à des projets locaux prouvant son implication sociale et citoyenne, écologique, culturelle ou sportive.)

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

La mise en place de la carte étudiante européenne devra être envisagée pour les bénéficiaires de la mobilité. L'obtention et l'utilisation de cette carte est un élément stimulant pour favoriser la mobilité, pour la gestion de leur dossier, et leur offrir la possibilité de bénéficier d'offres culturelles. En éco-responsabilité, la participation à Erasmus+ without paper correspond à nos objectifs.

La plate-forme que nous souhaitons utiliser dès 2024 permettra de gérer les contrats pédagogiques en ligne, la gestion des accords interinstitutionnels s'il y a lieu selon les modalités de mobilité des étudiants et des personnels et, à partir de 2025 l'échange d'informations concernant la désignation et l'acceptation des étudiants, ainsi que les éléments d'évaluation, s'il y a lieu puisque les modalités d'évaluation concernant nos étudiants en entreprises seront vraisemblablement différentes et adaptées comme évoqué supra.

Le lycée indiquera clairement aux bénéficiaires de la mobilité étudiants l'existence de l'application mobile facilitante. En début d'année, tous les candidats à la mobilité recevront un lien les amenant au site European Education Area, partie Initiative relative à la carte d'étudiant européenne et à Erasmus + mobile. Ils seront accompagnés de leur référent enseignant pour s'assurer, lors d'une séance spécifique, que la démarche est bien appropriée et effective.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

Le développement durable est un sujet qui prend progressivement de l'importance dans l'établissement : chasse au gaspillage, tri en restauration, équipement en éclairages LED. Toutes les classes ont deux éco-délégués qui se réunissent régulièrement et proposent des actions concrètes. L'implication des élèves et leur prise d'initiative dans ce domaine sont des principes volontaristes retenus par l'établissement. Une commission menu à laquelle participe les élèves évoque le gaspillage, la provenance circuit-court ou bio des produits. Le menu indique tout ce qu'il faut savoir. Le lycée souhaite acquérir des véhicules électriques et s'équiper de bornes de recharge. Les élèves s'occupent de deux ruches et proposent leur miel dans une démarche pédagogique accompagnée.

Le lycée trie les déchets, le papier, les verres. L'huile alimentaire de la restauration est collectée et revendue. Les pièces usagées ou objets en métal devenus inutiles dans les ateliers sont aussi récupérés chaque année par un ferrailleur.

Dans le cadre de la mobilité, les référents des étudiants les encourageront à choisir les moyens de transport les plus éco-responsables (co-voiturage, train, bus...). Sur place, la même question devra être étudiée si le vélo ou les transports en commun, par exemple, apparaissent comme des solutions.

possibles et à privilégier.

Les mêmes conseils ou principes seront communiqués aux personnels en mobilité.

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

Parmi les objectifs du projet d'établissement, l'éducation à la citoyenneté prend de multiples formes dans un volontarisme affirmé : lutte contre le harcèlement et toutes formes de discriminations par des actions actives de sensibilisation, l'apprentissage de la vie associative et démocratique à travers la vie de la Maison des Lycéens, l'association des étudiants, l'assemblée des délégués, des internes, des éco-délégués. Le lycée valorise déjà tous les engagements des élèves (sportif, citoyen, culturel, participation à un projet humanitaire...) par des remerciements exprimés, une valorisation dans la presse, une information à la communauté éducative. Associer les élèves aux choix et aux décisions à prendre sur certains aspects de l'organisation de la vie de l'établissement est un principe de plus en plus suivi et dont on peut mesurer les effets sur le climat scolaire. Tout ceci renforce la citoyenneté et le sentiment d'appartenance.

Nous souhaitons qu'il en soit ainsi également à la faveur des mobilités. Il ne s'agira plus seulement ici de développer le sentiment d'appartenance à une formation ou à un établissement, mais aussi d'avoir conscience de représenter un pays et d'entrer progressivement, si le bénéficiaire ne le ressent pas encore, dans une dimension européenne de la citoyenneté vécue et intégrée. Il sera nécessaire de sensibiliser les candidats à la mobilité aux aspects culturels et interculturels qu'ils découvriront selon les pays d'accueil et aux différences possibles de cultures d'entreprises. Des séances assurées par les enseignants d'anglais pourront être organisées. L'expérimentation de cette citoyenneté européenne passera par la volonté du bénéficiaire d'aller de l'avant pour participer aux activités proposées dans le pays d'accueil, pour éviter le renfermement sur soi. C'est autant le rôle du référent local que du référent du lycée pour nos futurs bénéficiaires d'y veiller.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1)

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?

Sur le catalogue de cours disponible en ligne, chacune des unités de formation des 2 diplômes est décrite en savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le référentiel complet est téléchargeable. Les plaquettes du lycée sont mises à jour. Tous les documents cités sont en anglais et en français.

Les étudiants potentiellement mobiles sont informés du volume horaire, des contenus de formation et des compétences à acquérir.

Les cours de BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention et du BTS de Maintenance de machinisme agricole sont dispensés en français à l'exception de ceux de langue étrangère, anglais obligatoire pour nos BTS.

Notre lycée est investi depuis plusieurs années en EGLS (enseignement général lié à la spécialité) au niveau Baccalauréat Professionnel. Nous poursuivons en BTS avec la co-animation, enseignant de pratique professionnelle avec un professeur d'anglais.

Pour établir les contrats pédagogiques, une période de concertation préalable conjointe entre le référent du lycée et le référent de l'entreprise ou du centre de formation européen devra être organisée pour identifier le niveau de langue minimum requis par les activités d'apprentissage envisagées et un repérage concret des activités possibles et des compétences visées à travailler dans l'entreprise d'accueil sera effectué en s'appuyant sur une version numérique partagée du référentiel concerné.

Celui-ci sera donc l'outil utilisé pour valider les compétences jusqu'à la fin de la mobilité

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

Concernant les accords inter-établissements ou établissement-entreprises, le chef d'établissement signe une lettre d'intention avec le représentant de l'école ou l'entreprise partenaire. Elle est ensuite reprise dans une convention partenariale qui cadre les modalités de coopération après la phase de négociation. Elle stipulera les conditions d'accueil, les responsabilités de chaque partie et s'engageront sur les critères de qualité comme évoqué ci-dessus (principes d'ERASMUS +, engagement à prendre en charge l'étudiant sur les aspects

La convention partenariale est établie en 2 exemplaires afin que chaque établissement dispose d'un exemplaire en interne.

La reconduction est tacite.

Pour les mobilités de stage, le chef d'établissement signe les conventions tripartites qui lient l'établissement, le bénéficiaire de la mobilité et l'entreprise d'accueil. Le lycée utilise les modèles nationaux de convention de stage qui existent en anglais, allemand et espagnol. A celle-ci est associée une liste des missions qui peuvent être confiées au stagiaire afin de garantir l'adéquation et le respect du contenu du stage avec les attentes du référentiel de formation.

Il est établi 3 exemplaires de la convention de stage, un pour chaque partie prenante.

Il sera établi pour chaque étudiant bénéficiaire de mobilité un kit de mobilité Erasmus+.

Notre lycée souhaite s'engager pleinement dans la mobilité des jeunes en formation BTS. Nous sommes inscrits dans le réseau EREI-VET. Nous avons des contacts avec des entreprises (en Allemagne, le constructeur CLAAS à Harzewinkel, le constructeur John Deere à Mannheim, le constructeur Weidemann. En Angleterre l'entreprise HAMBLYS, concessionnaire CLAAS à Redruth en Cornouaille. Nous avons également contacté un établissement d'étude supérieure, charté ERASMUS + en Irlande, le lycée Westport of Further Education qui propose la spécialité que nous enseignons en BTS.

Les entreprises qui embauchent nos jeunes sont le plus souvent également implantées à l'international.

Elles ont besoin de recruter des jeunes ayant une expérience.

Une présentation du programme de mobilité leur sera faite afin de les sensibiliser aux opportunités offertes par la mobilité. Au niveau des étudiants, nous allons mettre en place un contrat pédagogique, document individualisé qui définira les conditions précises de mobilité.

Il spécifiera pour chaque apprenant quels acquis d'apprentissage, quelles activités devront être accomplies, quelles règles devront être respectées. Il sera validé par toutes les parties : entreprise, étudiants, et notre lycée.

Concernant les personnels, ils seront informés que les propositions de formations sont disponibles sur la plate-forme IMOTION sur staffmobility.eu. Le site du lycée permettra de rassembler les informations pour faciliter l'accès à la recherche de lieux de formation. Une séance plénière des personnels sera organisée. L'objectif sera aussi bien pour les personnels de s'engager dans des formations linguistiques comme dans des projets de rencontres professionnelles au sujet des pratiques pédagogiques, de management ou de regroupements d'enseignants et de personnels impliqués en Europe dans le domaine de la formation en maintenance des matériels et des véhicules.

Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Le lycée est engagé depuis plusieurs années dans une politique d'ouverture européenne dans le secondaire et supérieur (Léonardo, Comenius en Allemagne avec un centre d'apprentissage). Sans dispositif spécifique, un étudiant est déjà parti en stage au Royaume-Uni et pour ce faire, nous avons rédigé la convention en anglais. L'équipe pédagogique a également organisé et participé à de nombreux séjours linguistiques qui ont été mis à profit pour visiter les entreprises liées aux filières afin d'étendre le réseau professionnel.

Les étudiants candidats bénéficient de 3h d'anglais par semaine au cours desquelles il leur sera dispensé une préparation linguistique et culturelle, une découverte des pays et villes d'accueil, un apprentissage du vocabulaire technique en lien avec le domaine professionnel de la filière, une méthodologie de rédaction du CV et de la lettre de motivation pour professionnaliser l'approche des entreprises.

Ils disposent également d'une heure de co-enseignement anglais-enseignement professionnel. Cette heure est dédiée à un travail transversal technique, professionnel et linguistique dans lequel la LVE est un outil au service de l'acquisition des compétences professionnelles.

Les étudiants ont également une heure d'Accompagnement Personnalisé au cours de laquelle ils pourront être soutenus dans la prospection des entreprises d'accueil et dans la préparation administrative et logistique de leur future mobilité stage.

Des cours supplémentaires intensifs pourront être mis en place avant la mobilité pour les partants afin de s'assurer du niveau requis. De plus les étudiants pourront améliorer leurs compétences linguistiques grâce à la plateforme OLS, dès que nous aurons obtenu la Charte ERASMUS +. Enfin pour préparer au mieux les étudiants, il est prévu de mettre en place une réunion qui aura pour but de mettre l'accent sur les aspects culturels du pays d'accueil.

Concernant les personnels, la préparation à la mobilité passera aussi par l'évaluation initiale des compétences linguistiques via la plate-forme OLS et un programme de développement de ces compétences par les outils OLS ou e-learning. L'accompagnement des deux enseignants d'anglais du lycée sera sollicité. Les référents action internationale seront mobilisés pour l'aide à la préparation de cette mobilité des personnels. L'appui de la DAREIC sera sollicité pour conseils.

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Non concerné

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).

Non concerné

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

La reconnaissance de la mobilité des personnels pourra prendre plusieurs formes. Au retour de mobilité le partage d'expérience avec les personnels de l'établissement devra être effectif tant d'un point de vue convivial que d'une façon plus formelle. Un bref rapport pourra en effet être demandé au personnel, pour qu'il mette en avant les difficultés rencontrées (pour qu'il y soit pallié pour une prochaine expérience) ainsi que les apports ou bénéfices personnels, linguistiques et professionnels constatés. Une attention sera portée aux idées qui pourraient être partagées en matière de pratique professionnelle de l'enseignant (utilisation de supports rapportés, conseils en matière de vocabulaire

technique approprié, etc.)

Toutes les formes de témoignages seront les bienvenues.

Une reconnaissance de cette mobilité sera intégrée au dossier de parcours de formation continue du personnel. (I-Prof). Les inspecteurs des disciplines concernées seront informés pour qu'ils valorisent et reconnaissent les mobilités des personnels.

L'Europass Mobilité permettra aussi de valoriser l'expérience vécue par les étudiants et les personnels : le dispositif incite en effet à garder traces par le bénéficiaire de la mobilité de tout ce qu'il a vécu en termes culturels, linguistiques, professionnels, d'usage du numérique ou de gestion de son parcours. Il invitera à créer son profil sur Europass, notamment un CV. Le lycée devra s'inscrire auprès du Centre National Europass. Les bénéficiaires de la mobilité recevront leur Europass Mobilité à l'issue de leur séjour.

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities

Promotion of cooperation projects (n/a for Topic 1)

Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.

Le lycée n'envisage pas de déposer un dossier de partenariat Action Clé 2. Cependant nous souhaitons développer des relations partenariales avec les entreprises européennes.

L'adhésion au consortium envisagé augure d'une coopération entre établissements de l'académie et un partenariat qui dépasse la gestion administrative centralisée.

Une mutualisation des expériences entre lycées professionnels de même profil dans l'académie sera envisagée.

Le réseau d'entreprises françaises proposant des formations en anglais et le réseau des entreprises européennes ayant accueilli des mobilités devront être entretenus pour se concrétiser éventuellement par des relations pérennes.

A l'interne, toutes les actions réalisées au sein du consortium seront portées à la connaissance des personnels et des étudiants. Le site internet et l'utilisation des réseaux sociaux semblent les vecteurs les plus adaptés pour cela.

Support engagement (n/a for Topic 1)

Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.

Non concerné

4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter

By submitting this application, the institution:

- acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the [ECHE Charter](#).
- accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx

YES

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).